

France eHealthTech présente le 1er Guide startups de la e-santé, un guide pour dessiner la santé de demain

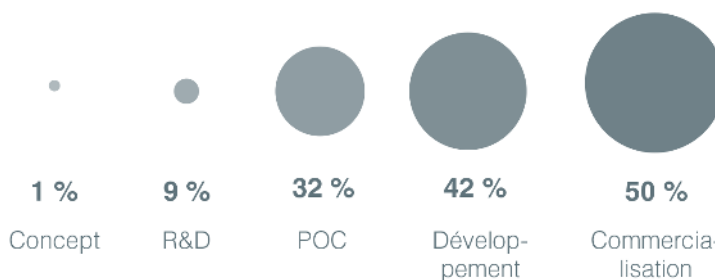
Paris, le 24 octobre 2016 • À l'occasion de son 1er anniversaire, France eHealthTech, l'association des startups de la e-santé en France, présente le Guide des startups de la e-santé. Au-delà des 125 startups adhérentes répertoriées, ce guide propose une grille de lecture de l'innovation en e-santé. Une grille pour découvrir la réalité de l'écosystème, mais d'abord et avant tout une grille pour dessiner la santé de demain. Une santé à laquelle France eHealthTech souhaite pleinement contribuer à travers un plan d'action autour de 6 axes thématiques.

France eHealthTech : de 27 à 125 membres en quelques mois, la e-santé est en marche

Initiée en septembre 2015 autour de 27 startups, France e-HealthTech réunit aujourd'hui 127 startups (125 présentes dans le guide). Cette vitalité associative traduit directement le dynamisme de la e-santé en France. Avec une moyenne d'âge de 3 ans, les startups membres de France eHealthTech représentent déjà plus de 1 269 équivalents temps plein (ETP), 6 sur 10 comptant moins de 5 ETP, mais 3 franchissant allègrement la barre des 150. Réparties sur l'ensemble du territoire français, les startups de la e-santé se concentrent principalement en Île-de-France (1 sur 2), en Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes (10 %, 9 % et 7 %). Si 50 % d'entre elles ont déjà entamé la phase de commercialisation, il est à noter que 9 % sont en phase de R&D et 32 % en POC (Proof of Concept – Preuve de concept)...

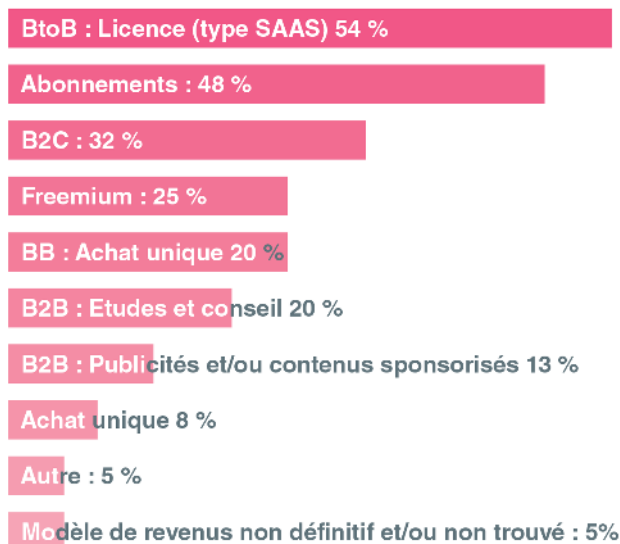
Stade de développement des startups de la e-santé en France (base 102 startups)

Total supérieur à 100 %, les stades pouvant se superposer



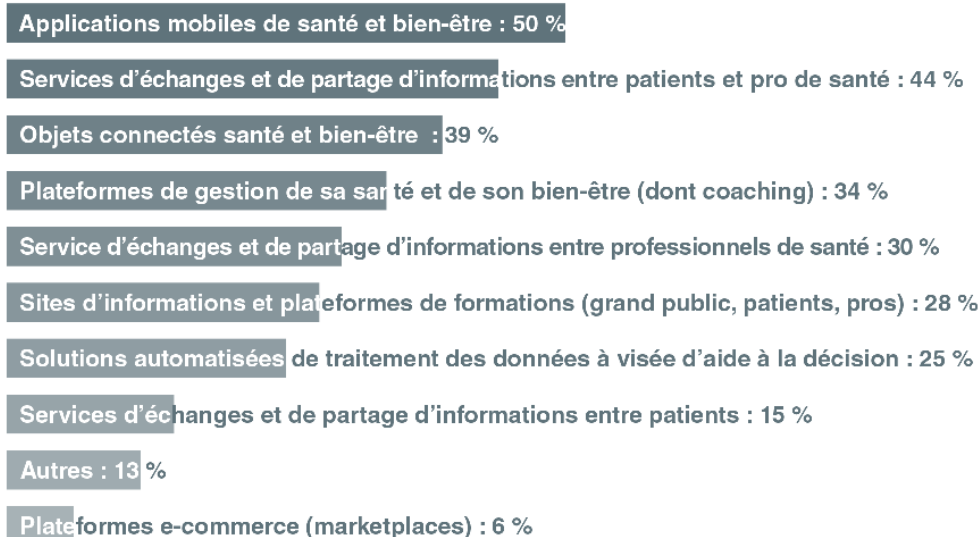
... et que le modèle de revenus le plus pratiqué est la vente de licence (type SAAS) en B2B. De plus, la diversité des modèles de revenus pratiques démontre que le marché de la e-santé n'est pas un marché à défricher, mais bel et bien à construire, d'où cette multiplicité des business models pratiqués.

Modèle de revenus (base 102 startups)



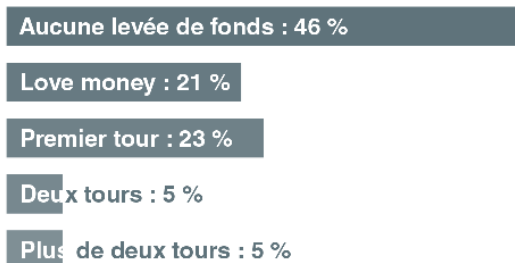
Concernant la proposition de valeur (produit et service), les applications de santé mobile arrivent en tête des propositions (1 startup sur 2 intervenant sur ce segment de marché), suivies des services d'échanges et de partages d'informations entre patients et professionnels de santé qui sont proposés par 44 % des startups.

Répartition des startups par type de marché (base 102 startups)



Marché en construction, la e-santé implique la recherche de financements spécifiques. Ainsi, plus d'une startup sur deux a déjà été se financer en faisant appel à l'extérieur et 7 sur 10 % recherchent des fonds actuellement.

Répartition des startups de la e-santé en France selon leur(s) levée(s) de fonds (base 99 startups)



Ce besoin en financement est entre autre corrélé aux ambitions internationales. De fait, ce sont aussi 70 % d'entre elles qui envisagent de s'internationaliser entre fin 2016 et 2018.

France eHealthTech : un plan d'action autour de 6 thématiques

2017, année présidentielle, mais aussi année qui ne doit pas rester dans l'intention et les discours pour France eHealthTech qui décline un plan d'action autour de 6 thématiques.

1 • Exporter le savoir-faire français en matière de nouvelles technologies

Piloté par la commission "International", présidée par Adnan El Bakri d'InnovSanté, cet axe s'attachera à favoriser l'insertion de la e-santé française dans 4 zones géographiques : l'Europe avec pour priorité le Portugal, l'Italie et la Belgique, le Moyen-Orient (Israël, Dubaï, Liban), le Maghreb (Maroc, Tunisie) et les États-Unis via, notamment, la présence, à New-York, du 1er délégué international de France eHealthTech, Julien Delpech de Invivox.

2 • Faciliter le financement de la e-santé

Avec pour action principale la création d'un référentiel des fonds d'investissement (au sens large : BA, VC, institutionnels, etc.), cette mission dirigée par Jean-François Ramadier, de Healthme, Président de la commission "Attractivité", a pour objectif central de lever les principaux freins en ce domaine et tout spécialement la difficulté à identifier les centres d'intérêt et modèles d'investissements des fonds présents en France.

3 • Assurer la diffusion des savoirs sur la donnée de santé

Porté par Alexandre Plé de Umanlife, Président de la commission "Data et données de santé", cet axe thématique s'attachera à faire comprendre à l'ensemble des startups les usages des données de santé dans un environnement législatif complexe (nouvelles lois numérique, nouvelle loi de santé, règlement européen des données personnelles, référentiel HAS), le tout dans un contexte de cyber sécurité dominant.

4 • Développer la filière industrielle de la e-santé

Quelles sont les stratégies d'innovation portées par les ETI et grands groupes ? Telle est la question à laquelle la commission "Économique et industrielle" de France eHealthTech, présidée par Jérôme Iglesias, de JICC, souhaite répondre via la mise en place d'un mapping stratégique des entreprises en lien avec la e-santé : des laboratoires pharmaceutiques aux entreprises de fitness, en passant par les technologies médicales, les mutuelles, assureurs et prévoyances, et les entreprises du dispositif médical.

5 • Développer la recherche clinique en e-santé

L'évaluation de la e-santé est l'un des enjeux majeurs des années à venir. Afin d'y participer pleinement, la commission "R&D" de France eHealthTech, présidée par Juan Sebastián Suárez Valencia, de Bress Healthcare, va développer un ensemble d'actions tout au long de l'année 2017, notamment une plateforme de partage des publications scientifiques en e-santé afin de bâtir un langage commun entre startuiseurs et professionnels de santé. En parallèle, elle développera des ponts avec notamment les écoles et formations d'ingénieurs sur le versant IT et avec les sociétés savantes sur le versant médical.

6 • Sensibiliser les pouvoirs publics à l'innovation en e-santé

La e-santé évolue à un rythme sans cesse croissant et ce rythme est rarement celui des pouvoirs publics et institutions. Afin de permettre à l'ensemble des acteurs de prendre la mesure des innovations, des changements et apports de celles, la commission "Pouvoirs publics" de France eHealthTech, présidée par le Président de l'association, Guillaume Marchand de dmd Santé, va organiser un cycle de rencontres itératives et thématiques permettant un échange direct entre startuiseurs et monde institutionnel.

"Export, financement, données de santé, filière industrielle, recherche clinique, et sensibilisation des pouvoirs publics. Nous savons que nos axes d'action pour les mois à venir peuvent sembler ambitieux" indique Guillaume Marchand, le Président de France eHealthTech avant d'ajouter "C'est pourquoi, nous les avons traduits en quelques actions clés, simples, mais réellement pratiques. Faire de la e-santé la santé de demain, c'est aussi être concret dans notre proposition de valeurs associatives".

En savoir plus : www.france-ehealthtech.org